



6ème festival  
**FOTVAR**  
23 et 24 septembre  
2017



Cher passionné(e) de la photographie.

**FOTVAR** vous invite à venir exprimer votre talent et exposer vos plus belles photos, vos meilleures créations, **les 23 et 24 septembre 2017** à DRAGUIGNAN.

Faisons que ce festival 2017 ait autant de succès que les 5 précédents qui ont chaque fois permis à plus de 50 photographes de présenter leurs œuvres à plus de 600 visiteurs.

**Le Festival se déroule dans la salle Malraux du Complexe Saint-Exupéry de Draguignan, un espace de 500 m<sup>2</sup>, pendant le Week-end du 23 et 24 septembre 2017.**

Deux jours d'échanges entre photographes, entre visiteurs et exposants, entre professionnels et passionnés de la photo.

Le festival FOTVAR est ouvert aux photographes, tant amateurs que professionnels, qui concourront sur un thème libre pour le prix du Public et celui des Photographes-exposants (chaque fois 3 lauréats). Pour ce thème libre chaque exposant aura à disposition un espace de 2 ou 3 mètres de large sur des hauteurs de 1m20 à 2m sur lequel il disposera à sa convenance tout type de tirage et/ou d'encadrement, sans limitation de nombre, et ce, en échange d'une modeste contribution financière (*voir la fiche d'inscription*). En tant qu'étudiant (ou lycéen) il bénéficiera d'un tarif réduit s'il désire avoir à disposition un panneau d'exposition.

Nous lançons aussi un concours spécifique pour les lycées, sans frais d'inscription. Chaque lycéen ou lycéenne pourra proposer 1 à 3 photos dont la taille ne dépassera pas le 30x40 cm, cadre éventuel, compris, la mise en place étant alors assurée par les organisateurs. Les 3 premiers lauréats recevront des prix spécifiques.

Pour faire honneur à la ville de **Draguignan** qui nous met à disposition la salle Malraux, un autre concours sera ouvert aux exposants qui le désirent, avec comme sujet une photo **symbolisant la cité de Draguignan** (il ne s'agit pas de votre plus belle photo de Draguignan, mais celle qui pour vous la symbolise le mieux – La photo, sans cadre et avec une attache, devra être collée sur un support aux dimensions proches d'un 30x40cm).

Ce festival est organisé afin de soutenir **L'ONG HAMAP HUMANITAIRE** (*L'audace de l'engagement humanitaire dans tous les coins du monde*). Cette année les fonds recueillis serviront comme l'an dernier à financer une classe d'école au Burkina Faso et à participer à la réalisation de points d'eau potable dans la province de SIEM REAP au CAMBODGE ainsi qu'à un soutien financier aux missions médicales au CAMBODGE.

Toutes les recettes de la manifestation (droits d'entrée des visiteurs et dons/participations des exposants) sont reversées à L'ONG HAMAP.

**PIXUM**, spécialiste du livre photo et des tirages, offre à chaque photographe participant un bon de 40 € à valoir sur vos travaux photo quel qu'ils soient (livre, tirages, poster, encadrements...).

**PIXUM offre aussi aux 3 premiers lauréats de ce festival 2017 un chèque-cadeau de 50€.**

Ce festival est ouvert à tous les passionnés de la photo. Les panneaux d'expositions seront distribués dans l'ordre des inscriptions. Celles-ci, quelque soient les modalités, seront closes dès l'instant où nous aurons atteint les limites d'accueil de la salle. Donc ne tardez pas à vous inscrire. Nous nous réjouissons de l'opportunité d'offrir une exposition de qualité aux visiteurs et de promouvoir les échanges culturelles photographiques dans le Var, alors n'hésitez pas à nous rejoindre les 23 et 24 septembre 2017.

*Michel BIELIAEFF*

*Président*

P.J. : Bulletin d'inscription à nous retourner avec votre règlement

Règlement de l'exposition à retourner signé et dont vous conserverez une copie

**LES AMIS D'HAMAP DU VAR**  
Association loi 1901  
LE FOURNAS  
83830 CLAVIERS

TEL 06 31 83 46 90  
[festival.fotovar@gmail.com](mailto:festival.fotovar@gmail.com)  
[www.fotovar.net](http://www.fotovar.net)

Le Festival de photographie FOTVAR  
soutien l'ONG HAMAP HUMANITAIRE  
*L'audace de l'engagement humanitaire  
dans tous les coins du monde*



6ème festival  
**FOTVAR**  
 23 et 24 septembre  
 2017



## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....PRENOM.....

NOM ET PRENOM DE l'accompagnant.....

Email.....@.....

(Écrire en majuscules)

Site internet : http://.....

Acceptez-vous que vos nom, prénom, site internet soient diffusés sur internet ? OUI  NON

Adresse.....

CP : ..... VILLE.....

TEL : FIXE.....PORTABLE.....

THEME DE VOTRE EXPOSITION.....

### PAIEMENT

COTISATION D'ADHESION 2013 A L'ASSOCIATION LES AMIS D'HAMAP DU VAR	5 €
VOTRE DON (minimum)	
* TARIF JEUNE et ETUDIANT jusqu'à 20 ans * (grille de 2m)	25 €
ESPACE <b>de 2 mètres de large</b> – hauteur ( grille de 2 m )	35 €
ESPACE <b>de 3 mètres de large</b> – hauteur ( grille 2m – panneau 1.20 m )	50 €
<i>et en plus de ce don minimum, je fais un don supplémentaire de : .....</i>	€
TOTAL	

•Précisez votre date de naissance .....

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **LES AMIS D'HAMAP DU VAR**, vous recevrez un reçu fiscal

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement des exposants FOTVAR 2017

DATE .....

SIGNATURE

**Important** : Avant de valider votre inscription, nous vous demandons de joindre une photo représentative de votre thème afin que nous puissions vérifier que celui-ci corresponde à l'article 10 du règlement. Cette photo sera utilisée pour vous présenter sur notre site [www.fotovar.net](http://www.fotovar.net). Par mail : dimensions 800 ou 1200 pixel (H ou L). Par courrier : un format lettre ou carte postale est suffisant.

### À envoyer à

LES AMIS D'HAMAP DU VAR

c/o Michel BIELIAEFF

LE FOURNAS

83830 CLAVIERS

TEL 06 31 83 46 90

[festival.fotovar@gmail.com](mailto:festival.fotovar@gmail.com)

Le Festival de photographie FOTO VAR  
 soutien l'ONG HAMAP

L'audace de l'engagement humanitaire  
 Dans tous les coins du monde



6ème festival  
**FOTOVAR**  
23 et 24 septembre  
2017



## REGLEMENT DES EXPOSANTS 2017

### Article 1

Le Festival de la Photographie FOTOVAR 2017 se tiendra Salle MALRAUX au Complexe Saint-Exupéry à Draguignan les 23 et 24 septembre 2017 (10h-19h).

### Article 2

Toute demande d'inscription ne sera prise en compte qu'avec versement du don à l'HAMAP et renvoi des documents signés. Toute demande d'inscription devra être confirmée par l'organisation.

### Article 3

L'installation des photographies se fera le **vendredi 23 septembre** dans la journée (10h-12h / 14h-18h). Des panneaux ou grilles seront prévus pour chaque exposant. Chaque photographie devra être présentée sous cadre, passe-partout ou tout autre support rigide. Aucun scotch/clou ne sera autorisé sur les façades des panneaux/grilles (l'accrochage sera fait avec des **chainettes** fournies par l'exposant).

### Article 4

Le Festival de la Photographie FOTOVAR n'est pas une manifestation commerciale. Les photographes n'ont pas l'autorisation d'afficher de prix de vente sur leur panneau.

### Article 5

Pour des raisons de sécurité, de respect de l'environnement et des riverains, l'espace concédé et délimité par la ville de Draguignan, est le seul à pouvoir être occupé pour l'exposition. Toute installation en dehors de ces périmètres est interdite et les contrevenants s'exposent à des mesures d'expulsion et de poursuites pénales. Chaque photographe aura le droit de décorer son support d'exposition (hors clous, scotch ou autre matériau abimant le support) à condition que les matériaux employés soient ignifugés et qu'il puisse en apporter la preuve. Pour des raisons de sécurité, la présence d'animaux est interdite dans le Centre Saint Exupéry.

### Article 6

Les supports pour l'accrochage des photographies à disposition des exposants seront mis en place vendredi 22 septembre 2017 dans la journée. Toutefois, aucun gardiennage de nuit ou jour n'est assuré et chaque participant expose sous son entière responsabilité. Les organisateurs ne recevront aucune réclamation dans ces circonstances.

### Article 7

La manifestation se déroulant sur 3 jours, et les locaux bien que fermés ne pouvant pas être surveillés, les exposants pourront, s'ils le désirent, retirer leurs photographies chaque soir pour les remettre en place le lendemain à partir de 9h00. L'impératif étant que tous les jours à 10h tous les stands soient prêts.

### Article 8

L'entrée au Festival de la Photographie sera gratuite pour chaque photographe et un accompagnant sur présentation d'un badge fourni le premier jour par l'organisation. Il est vivement recommandé aux photographes exposants d'être présents lors de l'inauguration du Festival.

### Article 9

Chaque exposant s'engage à restituer son emplacement propre au moment du départ. Des sacs poubelles seront mis à disposition à cet effet. Toutes dégradations constatées sur le matériel mis à disposition resteront à la charge de l'exposant.

### Article 10

L'exposition s'adressant au grand public de tous âges, aucune photo de type pornographique ou véhiculant un message haineux ou raciste ne sera accepté.

### Article 11

Des prix seront attribués :

- Prix du public : chaque visiteur votera pour le photographe exposant de son choix
- Prix des organisateurs : les membres organisateurs décerneront un « coup de cœur ».

Chaque photographe primé s'engage à donner l'autorisation de la diffusion d'une de ses photos sur internet et dans la presse locale pour annoncer le résultat des différents prix FOTOVAR 2017.

### Article 12

Merci de nous adresser une des photos de votre exposition en 72dpi, 800x1200 pixels, format Jpeg par e-mail : [siteweb-fotovar@sfr.fr](mailto:siteweb-fotovar@sfr.fr) Cette photo (et toutes celles prises lors de la manifestation par nos soins) servira uniquement pour la campagne de communication de la manifestation (site internet, presse..).

### Article 13

Chaque exposant assure être l'auteur des photos exposées et avoir récolté toutes les autorisations nécessaires à leur présentation publique. L'exposant dégage FOTOVAR de toute responsabilité en cas de conflit juridique du fait de l'exposition des photos présentées soit dans le cadre du Festival ou par le biais de leur publication sur le site-web du Festival.

### Article 14

Toute participation au Festival de la Photographie FOTOVAR 2017 entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par e-mail : [festival.fotovar@gmail.com](mailto:festival.fotovar@gmail.com)

### Article 15

Pour toute correspondance, les coordonnées de l'association sont les suivantes :

FOTOVAR / LES AMIS D'HAMAP DU VAR

c/o Michel BIELIAEFF Le Fournas

83830 CLAVIERS

## NOM DE L'EXPOSANT DATE et SIGNATURE